



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Ministre
des Affaires étrangères
et européennes
Luxembourg

Luxembourg, le 16 juin 2020

Personne en charge du dossier:

Pascal Thill

☎ 247 - 82955

Réf. SCL : 60.180 - 901 / ak
Doc. parl. 7561

Objet : Projet de loi portant approbation du Protocole, fait à Montréal, le 4 avril 2014, portant amendement de la Convention relative aux infractions et à certains autres actes survenant à bord des aéronefs, faite à Tokyo, le 14 septembre 1963.

Monsieur le Ministre,

En me référant à votre lettre du 14 avril 2020, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe l'avis du Conseil d'État sur le projet de loi sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Ministre aux Relations
avec le Parlement

Pascal Thill
Gestionnaire dirigeant